

MONTEE EN COMPETENCE, DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Perte d'autonomie !

- ✓ Compétences retirées au CEA1 : type de véhicule pour les jeune permis, puissance des motos, accord nécessaire des CEA2 ou RA pour appliquer des C0 sur des véhicules ne bénéficiant pas de la panne mécanique, accord nécessaire pour les contrats scol pour les enfants de - de 3 ans et de + de 18 ans (comme s'ils étaient assez débiles pour mettre en place un contrat pour des enfants pas scolarisés !).
- ✓ En sinistre baisse des niveaux de compétences de règlements et visa du responsable pour valider certains courriers.
- ✓ En PJ, tâches confiées aux secrétaires réduites progressivement avec des applications informatiques retirées. Les saisies informatiques sont devenues des actes de gestion à la charge des AJ et gestionnaires PJ

Infantilisation !

Avec l'OAC, plus besoin de connaître nos contrats il suffit de savoir cliquer une case pour être apte à délivrer un devis



Absence de formation !

Les formations, quand elles existent, ressemblent plus à de la remise à niveau...niveau jeune embauché :

- ✓ E-learning pour "apprendre" à utiliser dico prod.
- ✓ Formations techniques réservées aux Gestionnaires sinistres niveaux 2 et 3 et refusées aux gestionnaires niveau 1.
- ✓ Absence de formation spécifique secrétaires PJ
- ✓ Jeu d'orthographe pour les AJ

Seules les formations de mise à jour des connaissances et de maintien dans l'emploi sont notées lors de l'entretien professionnel. Elles ne sont de toute façon pas obtenues.

Absence d'évolution de carrière !

Absence d'évolution pour tous les salariés parfois affichée sans état d'âme par la Direction :

- ✓ Pour les agents administratifs : commission formation du 6 mars 2015 : « Au sujet de l'aspect « progression professionnelle » qui figure dans les nouvelles dispositions de la loi, Mr COLLING souligne la difficulté de proposer une formation régulière à certains types de personnels comme des agents administratifs. » (Intervention reprise page 15 du PV de CE du 17 mars 2015)
- ✓ Pour les secrétaires PJ la direction indique clairement en CE du 29/04/2015 (Page 58) qu'elles n'auront jamais accès à la classe 4 parce qu'elles n'ont pas les délégations (qu'on leur a retirées !...[ndlr]).

Flicage !

Notamment avec les SAS aggravés dans certains groupements où le salarié est contraint de faire son autocritique et son mea culpa par mail avec copie à l'ensemble des collègues de l'agence, au RA, à l'AQGA et au RGA.

La politique de gestion du travail et du personnel menée par la Direction vise à faire sur-travailler les moins bien classés, à les presser, à les stresser, à en obtenir un maximum de travail pour un salaire minimum et sans évolution de carrière.

NON, les salarié(e)s ne sont pas responsables de la gabegie interne et de la perte de parts de marchés

NON, les salarié(e)s ne sont pas des imbéciles

NON, le flicage ne fait pas monter en compétence

Oui, les salarié(e)s ont droit à des véritables formations

Oui, les salarié(e)s ont droit à des évolutions de carrières et à des évolutions salariales

OUI, il faut rétablir des filets de sécurité contre l'omnipotence des cadres supérieurs

OUI, il faut protester contre les salaires dérisoires quand les hors-classes vont à Bordeaux et à Toulouse en avion privé pour une visite des locaux de 2 heures

OUI, il faut lutter pour donner à tou(te)s des perspectives d'avenir



**LUTTER OU
SUBIR
IL FAUT
CHOISIR !**



Sud Matmut :

Téléphone : 06 66 75 97 84 - Télécopie : 01 73 79 48 90

Messagerie : solidairesmatmut@gmail.com

Internet : <http://solidairesmatmut.wifeo.com>

septembre 2015